

# CONTRAT EN ALTERNANCE

## ASSISTANT ETUDE MOBILITE DURABLE ET ACTIVE

### L'AGENCE

- L'Agence de Développement et d'Urbanisme (ADU) Sambre-Avesnois Hainaut Thiérache, association loi 1901, est un organisme de réflexion, d'étude et d'accompagnement des politiques publiques. Elle est affiliée à la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) qui regroupe 50 Agences couvrant les grandes Agglomérations Françaises. Centre de ressources participant à la construction collective d'un territoire durable, l'ADU imagine, dans un cadre partenarial (*Programme Partenarial d'Activités*), avec les collectivités et ses partenaires, le territoire de demain. Historiquement implantée sur le Val de Sambre, l'agence intervient, avec son équipe de 23 salariés, à l'échelle de la Sambre-Avesnois, du Hainaut et de la Thiérache. Elle élabore des outils d'observation, des études et des réflexions préalables à destination de l'ensemble des acteurs de l'aménagement de ses territoires d'intervention (*commune, intercommunalités, arrondissement...*). Observer, analyser, anticiper, planifier, conseiller, fédérer sont les maîtres mots de l'agence. Ce sont autant de compétences qui font de l'agence un outil partenarial d'ingénierie essentiel à la réflexion et à l'anticipation du devenir des territoires. Composée d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels de l'aménagement et du développement du territoire, les champs d'intervention de l'agence sont donc variés (*aménagement, architecture et urbanisme, planification spatiale, énergétique, économie, habitat, foncier, mobilité, observation, ...*) et répartis en 4 pôles d'expertise.
- Au sein des orientations du Programme Partenarial d'Activités de l'Agence, figure la contribution de l'A.D.U. à **l'accompagnement des collectivités dans le développement des mobilités durables et partagées, parmi lesquelles la Communauté de Communes du Pays de Mormal, qui souhaite mettre en place au sein de son ressort territorial, en qualité d'autorité organisatrice des mobilités (compétence intercommunale effective depuis Juillet 2021 à travers la loi d'orientation des mobilités du 26 décembre 2019), un schéma directeur cyclable territorial, objet du présent recrutement.**

## PROFIL RECHERCHÉ

- ✓ Master en Géographie et Urbanisme ;
- ✓ Spécialité dans le domaine des mobilités demandée ;
- ✓ Connaissance de l'environnement des collectivités territoriales, des politiques publiques locales ;
- ✓ Rigueur et savoir-faire dans l'organisation de ses missions, dans la gestion de fichiers et dossiers – sens de l'organisation ;
- ✓ Appétence pour le terrain ; les missions proposées supposant des déplacements en Sambre-Avesnois, Région Hauts-de-France, voire dans d'autres régions ;
- ✓ Maîtrise de l'outil informatique (pack office – Adobe)
- ✓ Connaissance des systèmes d'information géographique, capacité à travailler l'analyse spatiale ;
- ✓ Aisance orale et rédactionnelle – capacité d'écoute et d'animation – sens relationnel ;
- ✓ Sens de la communication et du travail en équipe ;
- ✓ Esprit d'initiative.

## VOS MISSIONS PRINCIPALES

**En étroite collaboration avec les responsables de pôles de l'agence et le chargé d'études Mobilité, au sein du pôle « Études Projets Urbains», et en transversalité avec l'équipe de l'agence, l'alternant(e) aura pour missions principales de :**

- **Mission 1 : Réalisation d'un schéma directeur cyclable territorial incluant des propositions piétonnières pour les bourgs centres de la CCPM (hors Bavay) :**
  - Réalisation d'un diagnostic intercommunal des mobilités et définition des enjeux,
  - Identification d'orientations stratégiques pour faire émerger une politique cyclable à l'échelle de l'AOM ;
  - Définition d'un programme d'actions en partenariat avec les différents acteurs institutionnels, publics et privés de l'EPCI, incluant la société civile ;
  - Co-construction d'un programme pluriannuel d'investissement dédié à la mise en œuvre du schéma directeur cyclable territorial.
- **Mission 2 : Réalisation d'une étude de faisabilité sur un projet d'aménagement de voie verte cyclable dans le secteur du Bavaisis, en cohérence avec le réseau Eurovéloroute existant ainsi que le schéma départemental cyclable.**
  - Définition du tracé et du périmètre du projet ;
  - Définition des contraintes techniques, juridiques, inter-EPCI (le cas échéant, selon les tronçons identifiés) ;
  - Priorisations d'aménagements selon les facilités juridico-techniques et foncières ;
    - Définition des enjeux économiques, environnementaux adossés aux tronçons identifiés ;
    - Délais de réalisation de l'étude de faisabilité ;
    - Estimation des coûts d'aménagements.

## CANDIDATURE

- ✓ Réponse attendue avant le 30/06/2024 (lettre de motivation + CV ).
- ✓ A l'attention de M. Dany FARHI – Directeur
- ✓ Renseignements auprès de Mme Christelle VANUXEEM (christelle.vanuxeem@adus.fr)

